Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 17/03/2026
Publié le
ID : 022-212202105-20260307-2026_03_07_18-DE

MAIRIE de PLOUBAZLANEC – 22620
Tel : 02-96-55-80-36 e.mail : mairie.ploubazlanec@wanadoo.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU SAMEDI 7 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le Samedi 7 Mars à 9 h 30, en application des articles L 2121-7 et L 2122.8 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.) s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune de Ploubazlanec, sous la présidence de Monsieur Richard VIBERT, Maire. Convocations en date du 27 Février 2026.

ETAIENT PRESENTS : R. VIBERT, J. MONBEL, A. KERAMBRUN LE TALLEC, H. ILLIEN, C. MORIN, J.F. RIOU, G. LE BARS, N. MARREC, S. COMBELAS, J.P. LEC'HVIEN, C. GOUPIL, S. MASSE, F. ATTARD, Y. SAVARY, M. BREZELLEC, C. LOUSTAU-CAZALET, J. BALCOU, G. CONAN

ETAIENT REPRESENTÉES : S. GUEGAN par J. MONBEL, P. CLEC'H par A. KERAMBRUN LE TALLEC, C. MENGUY PAR C. LOUSTAU-CAZALET

ETAIENT ABSENTS : E. LOMBART, T. PESQUET

SECRETAIRE DE SEANCE : A. KERAMBRUN LE TALLEC

PERSONNEL ADMINISTRATIF et TECHNIQUE : C. HERNOT, L. BEDFERT et B. MASSE

DELIBERATION 2026-03-07 - DOSSIER N° 18

BUDGET PRIMITIF 2026 – « LOCAL PROFESSIONNEL 3 RUE GENERAL DE GAULLE »

Présentation : N. MARREC

Les Sections « EXPLOITATION » et « INVESTISSEMENT » du BUDGET PRIMITIF 2026 « LOCAL PROFESSIONNEL 3 RUE GENERAL DE GAULLE » sont présentées à l'Assemblée. Une vue générale de ce Budget est reprise ci-dessous :

Le Conseil Municipal, à la Majorité, après délibération,

- **VOTE les Sections « EXPLOITATION » et « INVESTISSEMENT» du BUDGET PRIMITIF 2026 « LOCAL PROFESSIONNEL 3 RUE GENERAL DE GAULLE» telles que présentées.**

EXPLOITATION	**TOTAL BP**
DEPENSES	16 452
RECETTES	16 452
INVESTISSEMENT	
DEPENSES	11 756
RECETTES	11 756

1 contre (C. MENGUY)

Pour extrait certifié conforme,
Richard VIBERT
MAIRE de PLOUBAZLANEC